

Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge

26341413



Déposé
30-06-2026

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/07/2026 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0762966663

Nom

(en entier) : **NEUVASQ BIOTECHNOLOGIES**

(en abrégé) :

Forme légale : Société anonyme

Adresse complète du siège : Rue Auguste Piccard 48
6041 Charleroi

Objet de l'acte : DIVERS

Ce jour, le vingt-quatre juin deux mille vingt-six.

(...)

Devant **Peter VAN MELKEBEKE, notaire à Bruxelles (premier canton)**, exerçant sa fonction dans la société à responsabilité limitée « Berquin Notaires », ayant son siège à 1000 Bruxelles, avenue Lloyd George 11,

S'EST RÉUNIE

L'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme « **NEUVASQ BIOTECHNOLOGIES** », ayant son siège à 6041 Gosselies, rue Auguste Piccard 48, ci-après dénommée la « **Société** ».

(...)

DÉLIBÉRATION - RÉOLUTIONS

L'assemblée aborde l'ordre du jour et prend, après délibération, les résolutions suivantes.

Rapports

PREMIÈRE RÉOLUTION: Prise de connaissance des rapports dans le cadre de l'émission des Warrants.

(...)

Émission de Warrants

DEUXIÈME RÉOLUTION: Prise de connaissance du Plan de Warrants 2026.

(...)

TROISIÈME RÉOLUTION: Émission de Warrants conformément au Plan de Warrants 2026.

L'assemblée décide d'émettre, à titre gratuit, 440 Warrants en vertu du Plan de Warrants 2026, donnant droit à la souscription d'Actions Ordinaires, dont le nombre sera déterminé conformément aux conditions reprises dans (i) le rapport de l'organe d'administration rédigé en application de l'article 7:180, alinéa 1, du CSA et (ii) le Plan de Warrants 2026.

QUATRIÈME RÉOLUTION: Renonciation au droit de préférence par les actionnaires existants.

(...)

CINQUIÈME RÉOLUTION: Augmentation conditionnelle et différée du capital et émission conditionnelle et différée d'Actions Ordinaires.

Sous la condition suspensive et dans la mesure (i) de l'attribution effective des Warrants par l'organe d'administration aux bénéficiaires desdits Warrants conformément au Plan de Warrants 2026, et (ii) de l'exercice, partiel ou total, des Warrants, l'assemblée décide d'augmenter le capital de la Société par apports en numéraire à concurrence d'un montant maximum égal au prix d'exercice d'un Warrant, tel que déterminé conformément au Plan de Warrants 2026, multiplié par le nombre de Warrants exercés et d'émettre des nouvelles Actions Ordinaires, dont le nombre sera déterminé conformément au Plan de Warrants 2026.

RÉDUCTION DU COMPTE INDISPONIBLE « PRIME D'ÉMISSION » PAR APUREMENT DES PERTES SUBIES

SIXIÈME RÉOLUTION: Réduction du compte indisponible « Primes d'émission ».

L'assemblée décide de réduire le compte indisponible « Primes d'émission » par apurement des pertes subies conformément à l'article 7:210 du CSA, à concurrence de 6.097.979,00 EUR, pour le ramener de 14.890.000,00 EUR à 8.792.021,00 EUR.

SEPTIÈME RÉOLUTION: Constatation de la réalisation de la réduction du compte indisponible « Primes d'émission ».

(...)

POUVOIRS

HUITIÈME RÉOLUTION: Procuration à l'organe d'administration pour l'exécution des résolutions prises.

(...)

NEUVIÈME RÉOLUTION: Procuration pour accomplir les formalités légales.

L'assemblée confère tous pouvoirs à tout avocat ou employé du cabinet d'avocats « Strelia », qui tous, à cet effet, élisent domicile à 1000 Bruxelles, rue de la Régence 52, chacun pouvant agir individuellement et avec faculté de subdélégation, afin d'exécuter les résolutions prises, en ce compris, le cas échéant, (i) pour accomplir les formalités requises auprès d'un guichet d'entreprises en vue d'assurer l'inscription et/ou la modification des données de la Société dans la Banque-Carrefour des Entreprises et (ii) pour procéder aux inscriptions requises dans le registre des droits de souscription de la Société.

(...)

POUR EXTRAIT CONFORME.

(Déposés en même temps que l'extrait : une expédition du procès-verbal, une liste de présence, le rapport de l'organe d'administration et le rapport du commissaire rédigé en application des articles 7:180 et 7:155 du CSA, le texte coordonné des statuts).

Cet extrait est délivré avant enregistrement conformément à l'article 173, 1° bis du Code des Droits d'Enregistrement.

Peter VAN MELKEBEKE

Notaire